

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016

**Présents** : Tous les conseillers sauf Stéphane Urbain excusé.

**Secrétaire de séance** : Emmanuel CLERGET

### DELIBERATIONS :

#### Service Départemental d'Assistance Technique dans le Domaine de l'Eau (SATE) :

Le conseil accepte la Convention avec la SATE pour continuer à bénéficier en 2016 de l'assistance de cet organisme et d'inscrire au budget une enveloppe de 238 € au titre de rémunération à ce service.

#### Reversement par le SYDED (éclairage public) d'une fraction de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) :

Le conseil accepte à l'unanimité le reversement par le SYDED à la commune, d'une fraction égale à 35% du montant de la TCFE.

#### Rapport sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue :

Le conseil accepte à l'unanimité le rapport annuel de 2015, sur le prix et la qualité de l'eau, proposé par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue.

### URBANISME : pour information

Les déclarations préalables étudiées par le service urbanisme avec pour chacune un avis favorable.

- DP : COMMUNE TREPOT : réfection du toit de l'église (en attente de la visite de la personne des bâtiments de France pour le remplacement des grosses tuiles en petites tuiles).
- D P : SCIONIS Odile : mise à jour extension du bâtiment derrière garage 2 rue du chalet et 1 rue de l'école.
- DP : MACHUREY Jean-Luc : pose de 4 Velux : 4 rue du chalet.

Les Permis de construire sont en cours d'étude au service urbanisme.

- PC : DANIEL Jérémy et REBILLARD Marina : construction maison individuelle : 10 rue du beau séjour.
- PC : MACHUREY Jean-Luc : création de deux chambres au rez de chaussée et aménagement d'une terrasse à l'étage : 4 rue du chalet.

### AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

**Fusion des communes** : Présentation par le maire et discussion sur le document dressé par la Préfecture sur les impôts locaux concernant des changements à prévoir dans le cas d'une fusion. Il ressort de ce document que les contribuables subiraient une hausse d'environ 15 %.

**Point SIVOM** : une réunion des Vice-présidents a eu lieu afin d'évaluer les actifs en vue de la dissolution du Syndicat.

**Chiens** : De plus en plus d'habitants se plaignent de l'augmentation des aboiements dans certaines parties du village. Il est demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour limiter ces nuisances.

**Drones** : Il est rappelé que le survol des agglomérations par les Drones est interdit.

**Aménagement mairie** : Discussion sur les possibilités d'aménagement de la mairie pour les personnes à mobilité réduite.

**Logement 5 place de la Mairie** : Un contrôle de l'installation du gaz dans l'appartement de la mairie a été fait par la société SOCOTEC. Aucune fuite n'a été détectée.

**Travaux au centre d'animation** : de nouvelles dalles lumineuses au plafond et d'interrupteur sont posées. **Bois** : Les inscriptions à l'affouage et aux branchages seront prises en compte jusqu'au **samedi 1er octobre 2016 à 11 heures**. S'inscrire au secrétariat aux heures d'ouverture au public.

Les parcelles sont : N° 24, 27 à NARBAUX et 36, 39 au LACHET.

**Lampadaires** : Le remplacement de tous les luminaires est programmé avant la fin de l'année, les lampes grillées ne seront plus remplacées d'ici là.

## **POUR INFO :**

### **Le Tri se simplifie :**

Prochainement un adhésif sur les consignes de tri vous sera distribué, nous vous invitons à le coller à l'intérieur du couvercle de votre bac jaune, directement sur celui déjà en place.

Ainsi, vous saurez immédiatement ce qui va dans le bac jaune et les déchets qui vont dans le bac à ordures ménagères.

Le changement concerne les emballages en plastique qui sont tous recyclés. La règle est simple, « Si c'est un emballage, ça se trie ».

Vos efforts sont déjà visibles, et doivent perdurer. Le service déchets de la CCPO vous remercie de votre participation.

Service déchet 7 rue E Bastide 25290 Ornans [service.dechets@pays-ornans.com](mailto:service.dechets@pays-ornans.com)  
tél : 03 81 57 16 70



### **Bibliothèques Trepot-Foucherans :**

Les horaires pour TREPOT sont : **Mercredi 16 h 30 à 18 h** et **samedi 10 h 30 à 12 h**.

### **CIAS Ornans : Permanences CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) à compter du 14 septembre 2016 :**

Ouverture des permanences d'informations juridiques vont débiter dans les locaux du CIAS à ORNANS au 2 rue Jacques Gervais, 1 mercredi après-midi par mois à compter du 14 septembre 2016 et ceci une fois par mois.

Pour demande de rendez-vous contacter : UR CIDFF au 03.81.25.66.69. Permanence téléphonique juridique : tous les mercredis matin de 9 h 30 à 12 h. Adresse électronique : [urcidffc@laposte.net](mailto:urcidffc@laposte.net).

### **Soirée « Casse tête » Sécurité routière :**

Cette soirée se tiendra le **vendredi 23 septembre à 20 h 30** à la **salle des fêtes de Tarcenay**.

**Agir pour sa santé dès 55 ans :** Une présentation des ateliers GYM MEMOIRE (par le Codep EPGV) **Mardi 4 octobre à 20 h** à la **salle Polyvalente de Foucherans**.

### **CIAS Ornans : Permanences CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) à compter du 14 septembre 2016 :**

Ouverture des permanences d'informations juridiques vont débiter dans les locaux du CIAS à ORNANS au 2 rue Jacques Gervais, 1 mercredi après-midi par mois à compter du 14 septembre 2016 et ceci une fois par mois.

Pour demande de rendez-vous contacter : UR CIDFF au 03.81.25.66.69. Permanence téléphonique juridique : tous les mercredis matin de 9 h 30 à 12 h. Adresse électronique : [urcidffc@laposte.net](mailto:urcidffc@laposte.net).

**Secrétaire de séance  
Emmanuel Clerget**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Clerget', written over a horizontal line.